



BAREME DES HONORAIRES

PARTICULIERS

Un taux unique de 5% du prix net vendeur est appliqué pour toute transaction immobilière, avec un seuil de facturation minimum de 8500€ TTC.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LES HONORAIRES SONT INDIQUES EN MONTANT HORS TAXES (HT) DU PRIX NET VENDEUR

< 100 000,00 €	10 %	avec un minimum de facturation de 8000 € HT
100 001,00 - 200 000,00 €	9 %	
200 001,00 - 400 000,00 €	8 %	
400 001,00 - 800 000,00 €	7 %	
800 001,00 - 1 000 000,00 €	6 %	
> 1 000 001,00 €	5 %	

CG TRANSACTIONS

Agence de Deauville : 32 rue Victor Hugo 14800 Deauville
Agence de Bourgoin-Jallieu : 6 bd Saint michel 38300 Bourgoin-Jallieu
contact@cgtransactions.fr - www.cgtransactions.fr